

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Yann Algan

1. Activités annexes rémunérées (hors droits d'auteur) pour un montant supérieur à 5 000 euros sur un an au cours des trois dernières années (2017-2018-2019) :

- Co-directeur de l'Observatoire du bien-être du CEPREMAP
- Co-directeur de la Chaire Sécurisation des parcours professionnels

2. Appartenance à des instances dirigeantes de partis politiques, syndicats et associations et participations à des Conseils d'entreprise ou d'administration :

- Néant

3. Autres activités pouvant interférer avec mon travail d'expertise au sein du CAE :

- Néant

